



RECU EN PREFECTURE

Le 16 novembre 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20201105-D00623310-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 05 novembre 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 octobre 2020, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (arrivé à la question n° 11), M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

Étaient présents en visio-conférence (avec possibilité de procuration de vote) : M. Guillaume BAILLY, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Sadia GHARET, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, Mme Françoise PRESSE, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : M. Damien HUGUET

Étaient absents : Mme Elise AEBISCHER, M. Philippe CREMER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Jean-Hugues ROUX

Procurations de vote : Mme Elise AEBISCHER à Mme Anne BENEDETTO, M. Guillaume BAILLY à M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 11), Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Damien HUGUET, Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR, M. Sébastien COUDRY à M. Nicolas BODIN, M. Philippe CREMER à M. Kévin BERTAGNOLI, M. Cyril DEVESA à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Marie ETEVENARD à M. Anthony POULIN, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Aurélien LAROPPE, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Pierre-Charles HENRY à M. Maxime PIGNARD (jusqu'à la question n° 10), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Benoît CYPRIANI, Mme Myriam LEMERCIER à M. Ludovic FAGAUT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Laurence MULOT, Mme Agnès MARTIN à Mme Karima ROCHDI, Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Claudine CAULET, M. Thierry PETAMENT à Mme Marie LAMBERT, Mme Françoise PRESSE à M. François BOUSSO, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à Mme Carine MICHEL, M. Nathan SOURISSEAU à Mme Valérie HALLER, M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI

OBJET : Emergences - Première attribution 2020

Délibération n° 2020/006233

Emergence – Première attribution 2020

Rapporteur : Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 3	14/10/20	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'attribuer des soutiens complémentaires à de jeunes artistes bisontins, déjà accompagnés en 2019 dans le cadre du dispositif Emergences, afin de leur permettre de finaliser leurs projets de création.

Il est ainsi proposé de soutenir deux projets par un accompagnement du musée des Beaux-Arts et d'Archéologie pour un plasticien et par une subvention de 4 500 € à une association porteuse d'un projet dans le domaine du spectacle vivant.

Emergences est tout à la fois un laboratoire d'expérimentations artistiques, le reflet de la richesse culturelle bisontine et l'expression de l'engagement conjoint des acteurs culturels professionnels du territoire en faveur de la jeune création.

En 2018, afin de répondre aux enjeux de la jeune création professionnelle contemporaine, le dispositif Emergences a élargi ses domaines d'intervention et renouvelé les modalités de son accompagnement pour mieux s'adapter aux besoins et à la temporalité des différents projets artistiques, qui font l'objet d'un suivi, à différents stades d'avancement, par le comité d'instruction réunissant la Ville et ses partenaires, Les 2 Scènes - Scène Nationale de Besançon, le Centre Dramatique National de Besançon Franche-Comté, La Rodia - Scène des musiques actuelles, le Service culturel du Crous Bourgogne Franche-Comté et l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon.

Si la crise sanitaire actuelle affecte particulièrement le secteur artistique et culturel, les jeunes artistes, généralement confrontés à un statut déjà fragile, subissent de manière accrue les conséquences de l'épidémie de Covid-19 en cours.

Deux projets, qui bénéficient de perspectives particulièrement intéressantes dans leur réalisation et leur développement, nécessitent l'apport de soutiens complémentaires, afin d'en permettre l'aboutissement, malgré les impacts de la crise sanitaire.

- Guillaume André - *Archive Active : Reps Elephant 306* / Arts visuels

Guillaume André, graphiste bisontin, travaille actuellement à l'aboutissement de son premier projet de création éditoriale, *Archive Active : Reps Elephant 306*, initié dans le cadre de son diplôme national supérieur d'expression plastique.

Ce projet interroge les moyens qu'un designer graphique pourrait mettre en œuvre afin de valoriser un fonds d'archives, en l'occurrence les archives audiovisuelles de l'artiste plasticien et poète Julien Blaine conservées au FRAC, et ainsi imaginer les modalités de sa médiation, suggérant une mobilité du design graphique vers le travail d'édition.

En complément de différents partenariats mobilisés en 2019 et début 2020, dont une aide du FRAC Franche-Comté à hauteur de 3 000€ et un soutien financier de la Ville au titre du dispositif Emergences à hauteur de 3 000 € (accordée en décembre 2019), Guillaume André bénéficie désormais de l'accompagnement du musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon qui envisage, à l'occasion de la Nuit des Musées 2021, une restitution et un dialogue autour de ce projet au sein de ses collections, en complément d'un préachat d'exemplaires de son édition.

Cette opération fait l'objet d'un virement de la ligne 011 33 6288 10032 de la direction action culturelle vers la ligne 011 322 6237 52200 des musées du Centre.

- Compagnie Fléchir le vide en avant (en faisant une torsion de côté) - Les multigrouilles / Arts de la marionnette/jeune public

Collectif de quatre jeunes artistes à la croisée de différentes pratiques artistiques et en recherche de nouveaux langages, la compagnie bisontine, Fléchir le vide, fondée en 2017, développe actuellement un projet de création de spectacle marionnettes jeune public *LES MULTIGROUILLÆS*.

Création collective en écriture de plateau, ce projet réunit Fanny Scherer, Emmanuel Rovira Figols, Juliette Lamas (texte, fabrication et manipulation des marionnettes), Morgane Cornet (regard extérieur), en complément d'Elias Farkli (création lumière), Kaspar Tainturier-Fink (création son) et Lucie Marchand (couture). Travaillant avec la marionnette et la matière en cherchant à appréhender la fragilité du monde à travers de nouveaux prismes, le collectif vise à construire un langage poétique, empreint d'humour, aux croisements de l'image, de l'objet, de la matière, du son et de la lumière.

Depuis les premières étapes en 2019, le projet bénéficie d'un développement notable, tant sur le plan artistique que sur celui de sa production. Désormais, outre le spectacle jeune public au plateau, la compagnie mène, au sein de ce projet, une exploration autour de deux formes *CARAPACÆ*, un spectacle léger et mouvant et *GROUILLEGROUND*, une micro-édition à plusieurs mains, autant d'éléments d'expérimentations artistiques complémentaires permettant notamment de développer le travail d'action culturelle et de diffusion auprès du jeune public.

Pour ce premier projet de création inscrit dans les réseaux professionnels du spectacle vivant, la compagnie a su mobiliser de nombreux partenariats avec des structures culturelles identifiées sur l'ensemble du territoire régional et national (Les 2 Scènes-Scène nationale de Besançon, Le Grrranit-Scène nationale de Belfort, La Minoterie-Scène conventionnée ART ENFANCE JEUNESSE à Dijon, L'Artdam à Longvic, l'UsinoTOPIE-Fabrique des arts de la marionnettes à Villemur-sur-Tarn, l'Espace périphérique à Paris, les Ateliers Médicis) et dispose de divers engagements à un soutien des institutions et collectivités (Conseil départemental du Doubs, DRAC Bourgogne Franche-Comté, Ville de Besançon via le dispositif Emergences).

La crise sanitaire a toutefois fragilisé le processus de création en cours, certaines résidences ayant été annulées et/ou reportées. Bénéficiant d'un accueil à La Minoterie-Scène conventionnée ART ENFANCE JEUNESSE à Dijon pour finaliser et présenter, au public et aux professionnels, en décembre 2020, la première de son spectacle au plateau, la compagnie souhaite profiter de cette opportunité de visibilité auprès des structures de diffusion. Afin de maintenir son calendrier de production, elle doit ainsi faire face à des frais supplémentaires (embauche de techniciens bisontins pour réaliser la scénographie) et à la fragilisation de l'équilibre déjà précaire de cette jeune structure (suite notamment à l'annulation de dates de diffusion d'autres projets prévus dans des petits lieux en 2020).

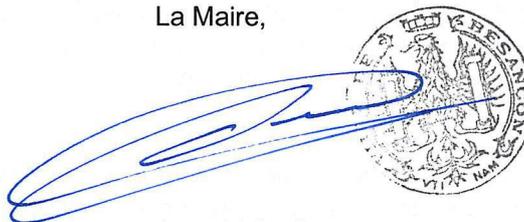
Après une première aide à la création de 3 000 €, au titre du dispositif Emergences, apportée en décembre 2019, il est proposé d'accorder une subvention complémentaire de 4 500 € à la Compagnie Fléchir le vide en avant (en faisant une torsion de côté) afin de lui permettre de finaliser son projet *LES MULTIGROUILLÆS* et de présenter son spectacle jeune public au plateau dès décembre 2020.

En cas d'accord, la somme de 4 500 € sera prélevée sur les crédits de la ligne 65 33 6574 10032.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- **est informé de la démarche de soutien en cours menée par le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie sur ses crédits abondés à hauteur de 1 500 € depuis les crédits dédiés au dispositif Emergences,**
- **approuve la proposition d'une subvention à hauteur de 4 500 € à l'association Fléchir le vide en avant (en faisant une torsion de côté) et autoriser le versement à cet organisme.**

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0